ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1865 entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

Le Mail donne aujourd'hui d'autres et que les cotonniers se vendent en Ille 36 de la rue de Camp entre Gravier et Common. Les bureaux de la Compagnie sont ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Nous ne faisons des arrivages et des départs de steamers que pour ces endroits et compagnies. Pour tout ce qui concerne le mouvement de nos ports, voir la partie anglaise.

ANNONCES
Du deuxième Page.

Une troisième, démontrée à la deuxième page de l'Abeille, pour les annonces du vendre à Bayou Sara, les nouvelles publiques, ainsi que les noms de ceux qui en font commerce.

Vendue à Poussin de ce jour.

Pour l'argent et les détails, voir aux annonces.

Gilbert Bridgeman, de Boston, des Négociants et des Expéditeurs, est devenu failli dans le Premier District, vient les annonces de ce jour. Le jugement sera à la cour Supérieure; on trouvera dans la Troisième Division, avec les bâtisses qui s'y trouvent, tout à la rue de l'Union; et un autre terrain au nouveau faubourg Montagne, face à la rue des Magnolia, depuis Annunciation jusqu'à Saint Ann; deux autres rue de Camp, Perdido, Bienville et St. Francis, et encore sous le nom de "Madame Bayou-gère."

Par B. H. Jourdan—à la Bourse des Négociants, en tête près le Lac Pontchartrain, toute la ruelle dans la Troisième Division, en faubourg Washington; et deux autres dans le même lot, avec bâtisses. Six plus; à 6 heures, enseignant Rochelleau et Adams, sur comptoir de notre résidence.

Par Vennet & Bienvenue—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le belle résidence No 204 rue St Charles, entre Julie et St Joseph; une belle maison à rouge rue de l'Hospital; une maison basse rue St. Philippe; une autre dans la même rue; une autre chez à rouge rue entre Carondelet Walk et la rue d'Hôpital; une maison à deux rue Villiers et une maison basse rue en Bayou St Jean.

Par Jean C. Hudson—en salle d'encan, rue Bienville, propre toute de nous bonbons chaises.

Par B. Berge & Cie—à nous salon d'encan, marchandises en détail.

Par E. Gaudet—à 10 heures et demie, enseignant deux rues Canal et Bourbon, entre Bélanger, des installations et vérifiées dépotoir; vérifiées de monte, comptoir nous installations pour cela, ne, &c.

Par Montgomery & Son—à 4 heures et demie, en face de l'Hôtel de la Bourse, la 4 belle maisonnée invisible.

Par B. B. Murphy—en sale des rues Notre Dame et Tchoupitoulas, 50 balles de bombes.

Par J. F. Robinson—en Pompe de la Bourse, en lot de meubles.

Par Hoffman & Bloomfield—en sale de la rue de Chartres, bureaux, meubles, bronzes, &c.

Par Montgomery & Son—en No 30 de la rue de Camp, voiture, harnais, calèche, fourrage de Hollande et ale; Par B. B. Murphy—en No 57 de la rue des Magasins, chien et selle.

Arrivée du Morning Star.

Ce vapeur, commandé par le capitaine Horatio Nelson, est arrivé hier de New York d'où il est parti le 5 du courant.

Le Morning Star a passé huit navires sanfranciscains dans le bande de la Floride, entre Carys Fort et Sand Key.

A 20 milles à l'ouest de Key West, le capitaine Horatio Nelson a vu un grand vapeur à trois mâts, qu'il a supposé être le Mississippi ou le Merrimack.

On trouvera dans notre partie anglaise la liste des passagers du Morning Star.

Les Elections au Nord.

L'adversité est un grand maître qui met à l'épreuve les peuples comme les individus. On eut pu croire que dans cette lutte gigantesque et inégale qui a duré quatre ans, le peuple du Sud, ce pendant toutes ses richesses et le meilleur de son sang, avait épuisé toute son énergie, mais le courage avec lequel il a accepté la défaite, le calme et le bon sens dont il a fait preuve depuis la conclusion de la paix, ont mis en évidence ce qu'il y avait de force vitale et de ressources inépuisables dans ces jeunes et vigoureuses populations. L'épreuve a été décisive, elle a démontré victorieusement que les Etats du Sud, une fois rendus à leur libre arbitre, auraient promptement eu relever de leur ruine et reconquérir leur place au soleil, en dépit des coups terribles qu'une guerre dévastatrice a portés à leur prospérité.

Mais le bon vouloir des vaincus, leur promptitude à se rallier à l'Union, la sagacité politique qu'ils ont montrée en appuyant les plans de reconstruction du président Johnson, toutes les conditions de vitalité et de force qui viennent d'éclater dans leur conduite, ont produit au Nord un effet contraire à celui qu'on était en droit d'attendre. Les vainqueurs ont été étonnés et comme désappointés de voir que ceux qu'ils croyaient abattus à tout jamais se trouvaient encore debout, prêts à lutter de nouveau dans une autre arène avec l'arme pacifique du scrutin, pour la défense des lambeaux de droits et des débris de fortune, seuls restes d'une souveraineté absolue et d'une prospérité éclatante dont jadis ils pouvaient à juste titre s'enorgueillir.

Alors, la réaction qui était dans l'ordre naturel des choses et sur laquelle les amis sincères du rétablissement de la concorde entre les deux sections avaient cru pouvoir compter, a subi un temps d'arrêt. En voyant le parti si vivace, on a affecté de croire qu'il menaçait encore l'Union, et c'est sous le nom de parti unioniste que ses adversaires ont réussi, dans les élections du Nord, à maintenir les masses sous leur bannière et à emporter la majorité dans tous les Etats. Ce sentiment qui témoigne que chez les populations du Nord, les rancunes ont survécu au triomphe et à l'enivrement de la victoire, est évidemment celui qui a guidé les masses. Elles avaient considéré les démocrates comme opposés à la guerre et elles n'ont pas voulu voter pour un parti qu'elles regardaient comme ayant fait et comme devant faire encore cause commune avec les vaincus.

Toutefois, ce qui entraîne les masses n'est pas toujours le mobile qui fait agir les meneurs. Les chefs du parti républicain noir ont habilement exploité un des mauvais instincts de la nature humaine, mais, tout en y trouvant la satisfaction de leurs propres passions, ils n'ont eu en vue que le double but politique qu'ils poursuivent depuis des années avec une persévérance et une énergie incontestable : le maintien du pouvoir dans les mains de leur secte et la protection des grands intérêts industriels de l'Est au détriment des intérêts agricoles de l'Ouest et du Sud. Cet état de vie politique comme dans la vie privée, l'intérêt est un mobile non moins puissant que la passion, de toutes les actions humaines.

Si les républicains noirs se fussent laissés entraîner par les radicaux à adopter un programme extrême, ils eussent infailliblement provoqué dans le sentiment populaire une réaction favorable à leurs adversaires. Aussi les habiles du parti ont-ils eu soin d'éviter cette faute, mais ils ce qu'ils ne sont débarrassés, dans la lutte électorale, du bagage gênant des théories radicales, il ne faut pas en conclure qu'ils ont renoncé à y avoir recours après la victoire assurée. Ils seront dans les deux chambres d'une majorité écrasante, ils ne reconnaîtront d'autre loi que celle de leur intérêt, et ce sera la seule considération qui les guidera dans le maintien ou l'abandon de leurs prétentions. C'est ainsi que la question du suffrage des nègres écartée momentanément pourra être reprise comme un moyen indirect d'imposer au Sud des conditions qui assureraient la supériorité politique de la section où dominent les partisans d'un tarif protecteur.

D'une part, on insistera pour changer la base de la représentation, afin de faire perdre aux anciens Etats à esclaves, leur droit d'être représentés au Congrès proportionnellement au chiffre de leur population. De l'autre, sans exiger l'adoption immédiate par ces Etats du suffrage universel, on cherchera à laisser le débat ouvert sur cette question afin de colleserver les moyens de raviver une agitation dangereuse et de tenir par là le Sud sous le coup d'une menace perpétuelle.

Il ne faut donc se faire aucune illusion sur les difficultés que va rencontrer dans le sein même du Congrès l'œuvre de reconstruction. En supposant même que les représentants des Etats qui ont été séparés fussent inscrits sur le rôle de la Chambre par le greffier, comme on l'a donné à entendre, ils ne formeront mais aux démocrates qu'une minorité du nombre total des représentants. Ils pourront, il est vrai, participer à l'organisation provisoire de la Chambre, mais lorsqu'il s'agira de la vérification des pouvoirs, ils ne pourront être admis sans le consentement d'un nombre assez considérable de républicains noirs.

Les révoltes électorales au Nord ont détruit toutes les chances qu'avait le parti démocrate de reprendre l'ascendant dans un avenir prochain, et le seul espoir qui nous reste de voir la reconstruction s'opérer est fondé sur une division possible dans le parti qui a la majorité, car l'agrandissement même de ce parti ne fait qu'augmenter la probabilité d'une scission. Au début de la session, on verra, grâce à l'impatience des radicaux, se dessiner nettement la situation et que la minorité sera de nature à faire sera de laisser la rupture s'opérer et le débat s'engager sur le programme de l'administration, sauf à indiquer, le moment venu, les conditions auxquelles elle consentira à donner son appoint. Les circonstances doivent imposer aux manufacturiers du Sud une grande réserve, mais leur dignité comme leur intérêt leur prescrivent de ne pas laisser marchander leur réadmission. Ils ont une position nettement définie et leur devoir est de la maintenir avec fermeté en ne comptant pour le succès final que sur la justice de leur cause et non sur un compromis honteux qui leur donnerait des garanties.

Nouvelles du Vicksburg.

Nous trouvons les nouvelles suivantes dans les journaux de Vicksburg du 10, apportés par le vapeur Quitman.

Souscription pour la famille de Jeff. Davis.

Le Vicksburg Herald du 10, contient ce qui suit :

On propose le plan suivant pour lever un fonds de secours en profit de la famille de l'honorable Jefferson Davis :

Chaque femme devrait contribuer pour une piastre de manière que même dans l'état de pauvreté où est le pays, le privilège de souscrire soit à la portée de tous ; les listes circuleraient dans cet Etat et dans les autres Etats du Sud ; les sommes ainsi collectées seraient placées dans les mains d'un trésorier dans chaque Etat et le montant en serait transmis à Mme Davis.

Ceux qui désireront contribuer pour cet objet voudront bien mettre leurs noms sur la liste de souscription.

Les rescrits pourraient ainsi donner une piastre comme les dames. Mme Elisabeth Eggleston est la trésorière nommée pour ce comté. Toutes les contributions lui seront adressées et elle les transmettra au trésorier de l'Etat qui sera chargé d'en faire passer le montant à Mme Davis dans le plus bref délai possible.

Le général Howard et les affranchis

On lit dans le même numéro du Vicksburg *Herald* :

Le général O. O. Howard, chef du Bureau des affranchis, est arrivé ici avant-hier. Il a passé à notre bureau hier matin et dans le cours de la conversation qu'il a eue avec nous, il a pleinement exposé le résultat de ses observations jusqu'ici. Il a dit qu'il ne voyait pas la situation des choses aussi entièrement prometteuse dans aucun Etat du Sud pour l'autoriser à recommander la suppression des officiers du Bureau.

Il regarde les affaires comme très précaires en Georgie et même dans l'Alabama où le général Swaine et le gouverneur Parson avaient, en apparence du moins, travaillé avec une harmonie si parfaite.

Le général Howard a dit qu'il remplissait une mission d'observation par ordre du président, qu'il connaissait les vues, et qu'il devait obéir aux ordres donnés comme un officier d'armée. Il a dit alors que le nègre devait avoir pour sa personne et ses biens une protections telle que cette protection ne laissât tout à fait rien à désirer; avant de décider la suppression du bureau des affranchis, la protection en faveur du nègre doit être claire et absolue.

Nous ne ferons aucun commentaire sur les déclarations du général, et nous ne prétendons pas donner sa conversation tout entière. Nous soumettons seulement au public les lignes qui précèdent, comme l'opinion d'un haut officier qui, sait sans doute ce qu'il fait et ce qu'il a à faire.

Dans l'après-midi le général a harangué les gens de couleur et les nègres et leur a tenu substantiellement le même langage qu'il avait fait entendre aux nègres de la Nouvelle Orléans. S'ils suivent ses conseils, ils s'en trouveront bien et il n'existera nulle cause d'hostilité entre les deux races.

Loi de suspension de la peine capitale dans l'Etat de Mississippi

Une correspondance particulière de Jackson à la date du 7, traitant ce sujet, s'exprime en ces termes :

Le Sing Lac, loi de suspension, a passé à la chambre aujourd'hui à une écrasante majorité et passera sans doute au sénat à une majorité aussi forte. Le Mississippi, en oubliant l'histoire de ses jours, a donné à ses autres Etats dans le bulletin de ses lois un acte dont l'effet sera de cautionner le débiteur sans principe et d'encourager le braconnier.

Je n'exprime ici la pensée que j'honnête débiteur n'aura pas de peine à s'arranger avec ses créanciers, pendant que le débiteur de mauvaises foi ne se servira de la loi que pour faire ouverture en qu'il aura fait secrètement et la Législature ne lui est pas demandé entre blancs. Les quatre années de guerre et de ruines que nous avons traversées n'ont fait à personne autant de tort qu'à ceux qui étaient dans de bonnes affaires ont cessé. Tout ce qui leur restait d'dans la promesse de leurs créanciers de payer, promesse sur laquelle ils pouvaient faire fond pour reprendre les affaires.

Cet espoir est anéanti. Sans ressources pour reconnaître, dénués de tout crédit, et dépouillés de leurs esclaves qu'ils soutenaient pour régler leurs vieilles créances, ils n'ont plus qu'à se remettre à l'écart pour laisser aux hommes du Nord avec les capitaux du Nord l'exploitation des affaires du pays. Ils comprennent, il n'y a pas de classe qui ait été plus opposée que celle-ci à la négociante à la guerre, et qui ait rempli plus fidèlement son devoir envers le pays.

Les enfants de ces familles ruinées au loin sur le champ de bataille pourront poursuivre le recouvrement d'une partie de ce qui est dû à leurs pères, afin de se mettre à l'abri du besoin et de l'indigence et le débiteur et sa famille pourront de nouveau vivre dans l'opulence.

Cette loi établissant une faveur pour le débiteur à mauvaise foi et une injustice incontestable, et tout créancier domicilié hors de l'Etat pour exercer l'attaquer devant les cours des Etats-Unis.

Mauvaise des troupes fédérales

DU 8 NOVEMBRE.

La résolution suivante a été votée par les deux chambres de la Législature du Mississippi :

Résolu que dans l'opinion de cette législature il n'y a plus aucune nécessité à laisser plus longtemps dans cet Etat aucune portion de l'armée des Etats Unis et que le Président est respectueusement invité à retirer de cet Etat toutes les garnisons et autres corps de l'armée des E. Unis, dans le plus bref délai possible, compatible pourtant avec le sentiment de son devoir officiel.

Le Gouverneur Sa Excellence le gouverneur soit et est chargé de transmettre au Président des Etats Unis une copie de ces résolutions.

HAVANE.

Le goélette Morne, capitaine Frontis, qui était parte le 14 octobre de la Nouvelle Orléans est arrivée à la Havane le 17; elle en est repartie le 4 novembre et est arrivée le 6 au matin à la Balize. Nous devons à l'obligeance du capitaine un numéro du *Diario* de la Marina du 4.

Nous y voyons que la *Majère*, commandant Bestard, était arrivée à la Havane le 3 novembre,

Rumeurs d'Europe.

Nous lisons dans une correspondance parisienne, qui ne nous paraît pas d'ailleurs avoir un caractère sérieux :

Or, depuis quelque temps déjà l'on a chuchoté bien bas d'abord, et l'on dit assez haut aujourd'hui, sans trop de gêne, que nous allons reprendre nos frontières du Rhin. N'allez pas vous imaginer que, comme sanction de ses déclarations du général, et nous ne prétendons pas donner sa conversation tout entière. Nous soumettons seulement au public les lignes qui précèdent, comme l'opinion d'un haut officier qui, sait sans doute ce qu'il fait et ce qu'il a à faire.

Dans l'après-midi le général a harangué les gens de couleur et les nègres et leur a tenu substantiellement le même langage qu'il avait fait entendre aux nègres de la Nouvelle Orléans. S'ils suivent ses conseils, ils s'en trouveront bien et il n'existera nulle cause d'hostilité entre les deux races.

Loi de suspension de la peine capitale dans l'Etat de Mississippi

Une correspondance particulière de Jackson à la date du 7, traitant ce sujet, s'exprime en ces termes :

Le Sing Lac, loi de suspension, a passé à la chambre aujourd'hui à une écrasante majorité et passera sans doute au sénat à une majorité aussi forte. Le Mississippi, en oubliant l'histoire de ses jours, a donné à ses autres Etats dans le bulletin de ses lois un acte dont l'effet sera de cautionner le débiteur sans principe et d'encourager le braconnier.

Je n'exprime ici la pensée que j'honnête débiteur n'aura pas de peine à s'arranger avec ses créanciers, pendant que le débiteur de mauvaises foi ne se servira de la loi que pour faire ouverture en qu'il aura fait secrètement et la Législature ne lui est pas demandé entre blancs. Les quatre années de guerre et de ruines que nous avons traversées n'ont fait à personne autant de tort qu'à ceux qui étaient dans de bonnes affaires ont cessé. Tout ce qui leur restait d'dans la promesse de leurs créanciers de payer, promesse sur laquelle ils pouvaient faire fond pour reprendre les affaires.

Cet espoir est anéanti. Sans ressources pour reconnaître, dénués de tout crédit, et dépouillés de leurs esclaves qu'ils soutenaient pour régler leurs vieilles créances, ils n'ont plus qu'à se remettre à l'écart pour laisser aux hommes du Nord avec les capitaux du Nord l'exploitation des affaires du pays. Ils comprennent, il n'y a pas de classe qui ait été plus opposée que celle-ci à la négociante à la guerre, et qui ait rempli plus fidèlement son devoir envers le pays.

Les enfants de ces familles ruinées au loin sur le champ de bataille pourront poursuivre le recouvrement d'une partie de ce qui est dû à leurs pères, afin de se mettre à l'abri du besoin et de l'indigence et le débiteur et sa famille pourront de nouveau vivre dans l'opulence.

Cette loi établissant une faveur pour le débiteur à mauvaise foi et une injustice incontestable, et tout créancier domicilié hors de l'Etat pour exercer l'attaquer devant les cours des Etats-Unis.

Mauvaise des troupes fédérales

DU 8 NOVEMBRE.

La résolution suivante a été votée par les deux chambres de la Législature du Mississippi :

Résolu que dans l'opinion de cette législature il n'y a plus aucune nécessité à laisser plus longtemps dans cet Etat aucune portion de l'armée des Etats Unis et que le Président est respectueusement invité à retirer de cet Etat toutes les garnisons et autres corps de l'armée des E. Unis, dans le plus bref délai possible, compatible pourtant avec le sentiment de son devoir officiel.

Le général Howard a dit qu'il remplissait une mission d'observation par ordre du président, qu'il connaissait les vues, et qu'il devait obéir aux ordres donnés comme un officier d'armée. Il a dit alors que le nègre devait avoir pour sa personne et ses biens une protections telle que cette protection ne laissât tout à fait rien à désirer; avant de décider la suppression du bureau des affranchis, la protection en faveur du nègre doit être claire et absolue.

Nous ne ferons aucun commentaire sur les